



Yves JEANNETEAU

Exercices comité d'Anjou Réponses

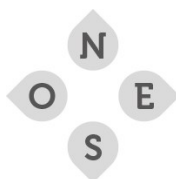
**Bridge Plus Voyages : 6, rue de la pignonière,
BP 50045, 49181 Saint-Barthélemy cedex
tél : 02-41-37-04-74
Site : www.bridgeplus.com
Email : euriell@bridgeplus.com**

Donne 1 : jeu avec le mort. Donne 2 : jeu en défense.

Donne n° 1

♠	R
♥	D72
♦	AR6543
♣	1072

♠	107643
♥	V9
♦	D2
♣	RD54



♠	A852
♥	R10854
♦	V
♣	983

♠	DV9
♥	A63
♦	10987
♣	AV6

N	E	S	O
1♦	-	3SA	FIN

3SA par Sud, entame 4 de Pique, Est prend de l'As et repart du 2, le 3 en Ouest.

Le contrat semble bien tranquille, avec ces longs Carreaux au mort !

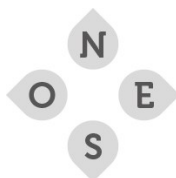
Certes, mais si vous avez bien regardé, ils vont bloquer, si vous encaissez As-Roi d'abord, vous pourrez faire les deux de votre main, mais les deux supplémentaires du mort seront devenus inaccessibles, faute d'entrée si le Roi de Cœur se situe en Est !

Comme cinq levées de Carreau vous suffisent amplement, jouez petit pour un des deux gros honneurs du mort, et donnez un coup à blanc dans la couleur, prenez le retour, jouez un gros Carreau de votre main puis le dernier pris du mort, et voilà.

Donne n° 2

♠	83
♥	AR107
♦	RDV92
♣	RD

♠	76
♥	9854
♦	1063
♣	A983



♠	AV1094
♥	632
♦	A7
♣	V102

♠	RD52
♥	DV
♦	854
♣	7654

N	E	S	O
1♦	1♠	1SA	-
3SA	FIN		

3SA par Sud, entame 7 de Pique, à vous.

L'entame localise clairement Roi-Dame de Pique en Sud, ce qui ne vous arrange pas...

Prendre de l'As pour en rejouer ne suffira pas pour battre le contrat, le déclarant va prendre, faire tomber l'As de Carreau, et vu votre « teneur » à Cœur derrière le mort, ne tardera pas à scorer pas mal de levées.

18 H au mort, 10 chez vous, 8-10 chez notre déclarant, votre partenaire en détient entre 2 et 4, quelle carte pourrait permettre de battre le contrat ? L'As de Trèfle, accompagné du 9.

En piste, As de Pique, puis Valet de Trèfle, le partenaire prend de l'As et rejoue le 3, en pair-impair du résidu. Sud joue Carreau, vous prenez et rejouez Trèfle, espérant que vous aviez pensé à débloquent le 10 sur le second tour de la couleur, sinon...